

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 15 Décembre à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 8 décembre 2016

Présents : M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 33

Excusés : M GROSDENIS Henri, Mme DESBOIS Martine, M LOMBARD Jean-Marc, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (remplacé par Mme ODIN Catherine), M THEVENET Jean-Victor, Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : M LOMBARD Jean-Marc à M MATRAY Jean-Luc, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2016/194

OBJET : TRAVAUX D'ACCESSIBILITE AU CENTRE ADMINISTRATIF

M. le Vice-président en charge du patrimoine explique aux conseillers communautaires que des travaux d'accessibilité seront à réaliser dans la cour du centre administratif. Des devis ont été sollicités et l'offre de l'entreprise Monat Paysages pourrait être retenue pour un montant de 36 586 € HT ; Par ailleurs il y a lieu de prévoir le changement de la porte d'entrée avec une ouverture électrique plus adaptée pour les personnes à mobilité réduite. Ces travaux seront réalisés pour la société Record pour montant de 5 720 € HT.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Valide les travaux à réaliser dans la cour du centre administratif, le devis de l'entreprise Monat pour 36 586 € HT et le devis de l'entreprise Record pour 5 720 € HT.
- Dit que les dépenses seront inscrites au budget principal en investissement.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du 30 DEC. 2016

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20161230-N2016-194-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/12/2016

Publication : 30/12/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE
Le 15 Décembre à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 décembre 2016

Présents : M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 32

Nombre de votants : 34

Excusés : M GROSDENIS Henri, Mme DESBOIS Martine, M LOMBARD Jean-Marc, M CROZET Yves (remplacé par Mme ODIN Catherine), M THEVENET Jean-Victor, Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : M LOMBARD Jean-Marc à M MATRAY Jean-Luc, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2016/195

OBJET : VALIDATION DU PROJET CULTUREL EDUCATIF ET SCIENTIFIQUE EN BIBLIOTHEQUES (PCES)

Monsieur le Vice-Président en charge de la culture et du tourisme, explique qu'à l'occasion du dernier Conseil, le PCES avait été remis à chacune des communes pour avis. Ce projet communautaire de lecture publique s'inscrit dans une démarche globale et volontariste qui mise sur la solidarité et la mutualisation pour développer des projets collectifs et moteurs pour le territoire. Nourri d'un travail de terrain, il résulte d'un dialogue engagé depuis de nombreuses années entre les principaux acteurs. Il vise à coordonner, prioriser et structurer une politique de lecture publique favorisant l'égalité d'accès au service sur l'ensemble du territoire.

Comme le rappelle la loi NOTRe, la culture est une compétence transversale par nature, elle reste partagée entre les différents échelons de collectivités territoriales. Charlieu-Belmont Communauté affirme dans ce projet sa volonté de s'appuyer sur le socle communal, vecteur de lien social, pour renforcer le rôle des bibliothèques de proximité. Le présent document fixe un cadre de référence pour définir les actions les plus adaptées au développement des services de lecture publique auprès de tous les publics. Il sera transmis à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Valide le Projet Culturel Educatif et Scientifique joint en annexe.
- Dit qu'il sera transmis à la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du 21 DEC. 2016

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE
Accuse de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20161221-N2016-195-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2016

Publication : 21/12/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE
Le 15 Décembre à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 décembre 2016

Présents : M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE
Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie,
Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M PALLUET Joël, Mme
MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO
Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, Mme CALLEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal,
M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 32

Nombre de votants : 34

Excusés : M GROSDENIS Henri, Mme DESBOIS Martine, M LOMBARD Jean-Marc, M CROZET Yves (remplacé par Mme ODIN Catherine), M
THEVENET Jean-Victor, Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : M LOMBARD Jean-Marc à M MATRAY Jean-Luc, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2016/196

OBJET : AVENANT N°4 A LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'OFFICE DE TOURISME

M. le Vice-président en charge de tourisme rappelle que par une convention signée le 27 novembre 2014, Charlieu-Belmont Communauté a confié les missions de service public d'accueil et d'informations des touristes, de promotion touristique et de coordination des partenaires touristiques de son territoire à l'Office de Tourisme du Pays de Charlieu-Belmont administré en EPIC depuis le 1^{er} janvier 2014.

L'article 4 précise les modalités de financement de l'office de tourisme en prévoyant notamment le versement d'une subvention annuelle de fonctionnement votée chaque année. Le présent avenant vient modifier le montant de l'avance attribuée en janvier de chaque année, ainsi le 3^e paragraphe de l'article 4 est modifié comme suit :

A compter de 2017, et pour assurer une trésorerie suffisante à l'Office, un acompte de 75 000 € sera versé au début du mois de janvier. Un second acompte correspondant à 50 % de la subvention sera versé au 15 avril et le solde de la subvention sera versé au 15 septembre.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Autorise M. le Président à signer l'avenant N°4 à la convention d'objectifs et de moyens avec l'Office de Tourisme, la dépense sera prévue au budget 2017.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**22 DEC. 2016**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20161222-N2016-196-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2016

Publication : 22/12/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE
Le 15 Décembre à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 décembre 2016

Présents : M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE
Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie,
Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUJELET Isabelle, M PALLUET Joël, Mme
MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO
Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND
Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 33

Nombre de votants : 35

Excusés : M GROSDENIS Henri, Mme DESBOIS Martine, M LOMBARD Jean-Marc, M CROZET Yves (remplacé par Mme ODIN Catherine), Mme
DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : M LOMBARD Jean-Marc à M MATRAY Jean-Luc, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2016/197

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) POUR LE PROJET DE VOIE VERTE

Monsieur le Président rappelle l'étendue du projet de création de voie verte. Il informe le Conseil
Communautaire qu'une Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pourrait être sollicitée à hauteur
de 400 412 € soit 25 % du projet estimé à 1 601 650 € HT (1 455 700 € en travaux, 73 300 € en
matériels/mobilier et 72 650 € en maîtrise d'œuvre).

Par ailleurs, ce projet étant éligible au contrat de ruralité préparé sous l'égide du Pôle d'Equilibre des
Territoires Ruraux du roannais, le Conseil doit se positionner pour faire une demande de financement au
titre du FSIL bonifié.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Autorise M. le Président à déposer auprès des services de l'Etat une DETR pour le projet de voie
verte pour solliciter une aide à 25 % du montant du projet,
- Autorise M. le Président à solliciter une demande au titre du contrat de ruralité pour 100 000 €.
- Dit que le projet doit démarrer en 2017.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du 21 DEC 2016
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes
M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20161221-N2016-197-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2016
Publication : 21/12/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 15 Décembre à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 décembre 2016

Présents : M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE
Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie,
Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M PALLUET Joël, Mme
MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO
Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND
Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 33

Nombre de votants : 35

Excusés : M GROSDENIS Henri, Mme DESBOIS Martine, M LOMBARD Jean-Marc, M CROZET Yves (remplacé par Mme ODIN Catherine), Mme
DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : M LOMBARD Jean-Marc à M MATRAY Jean-Luc, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2016/198

OBJET : CONTRAT JARNOSSIN/SYMISOA 2017/2021 DEMANDE DE SUBVENTION SUR LE POSTE DE TECHNICIEN POUR 2017

Monsieur le Vice-Président en charge de l'environnement explique que sur le contrat de rivières Sornin
Jarnossin certains moyens humains du Symisoa et de Charlieu-Belmont Communauté sont mutualisés.
Le poste de technicien de rivière porté par Charlieu-Belmont Communauté et qui intervient à mi-temps
sur ce programme est évalué à 28 000 € sur 2017. Une subvention peut être sollicitée auprès de l'Agence
de l'Eau Loire Bretagne (AELB).

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Autorise M. le Président à solliciter une subvention de 16 800 € auprès de l'AELB pour le suivi
du programme 2017 par le technicien de rivière du Jarnossin.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du **21 DEC. 2016**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20161221-N2016-198-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2016

Publication : 21/12/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

L'an deux mil SEIZE

Le 15 Décembre à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 8 décembre 2016

Présents : M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 33

Nombre de votants : 35

Excusés : M GROSDENIS Henri, Mme DESBOIS Martine, M LOMBARD Jean-Marc, M CROZET Yves (remplacé par Mme ODIN Catherine), Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : M LOMBARD Jean-Marc à M MATRAY Jean-Luc, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2016/199

OBJET : BORDS DE LOIRE PROGRAMME 2017

Dans le cadre du troisième programme Bords de Loire en Roannais 2016-2020, les partenaires financeurs de ce programme sollicités sont l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), le Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes, le Département de la Loire.

En ce qui concerne l'année 2017, M. le Vice-président en charge de l'environnement rappelle que des actions listées ci-après seront soit transversales et menées sous maîtrise d'ouvrage de Roannais Agglomération, et sur le territoire de Charlieu-Belmont Communauté comme indiqué dans la convention de groupement de commandes, soit propres à Charlieu-Belmont Communauté.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Accepte les actions du programme Bords de Loire en Roannais pour l'année 2017 prévues en transversalité avec Roannais Agglomération dans le cadre du groupement de commandes sous maîtrise d'ouvrage de Roannais Agglomération et inscrit les budgets correspondants, à savoir :
 - Action 1.4 : diagnostic d'exploitation : 21 250 € HT dont 0 € HT d'autofinancement si FEADER*
 - Action 1.5 : conseil aux agriculteurs : 5 000 € HT dont 0 € HT d'autofinancement si FEADER*
 - Action 1.6 : démonstrations/sensibilisation : 1 700 € HT dont 0 € HT d'autofinancement si FEADER*
 - Action 2.1 : restauration écologique des Gourds : 25 000 € HT dont 2 500 € HT d'autofinancement
 - Action 3.5 : lutte contre la Jussie: 120 000 € HT dont 20 100 € HT d'autofinancement
 - Action 6.1 : Communication transversale : 7 500 € HT dont 1 238 € HT d'autofinancement
 - Action 6.2 : Journées pédagogiques : 12 500 € HT dont 1 563 € HT d'autofinancement
 - Action 7.1 : Coordination/animation générale : 74 000 € HT dont 0 € HT d'autofinancement
- Accepte les actions du programme Bords de Loire en Roannais pour l'année 2017 à mener en propre par Charlieu Belmont Communauté et inscrits les budgets correspondants, à savoir :
 - Action 2.5 : amélioration du fonctionnement de la fraysère de Pouilly : 10 000 € HT dont 2 000 € HT d'autofinancement

- Action 3.2 : lutte contre la Renouée 36 140 € HT dont 10 842 € HT d'autofinancement
 - Action 3.3 : lutte contre la renouée création pépinière de saules : 9 500 € HT dont 2 000 € HT d'autofinancement
 - Action 5.2 : Entretien courant des sites : 29 260 € HT dont 28 216€ HT d'autofinancement
 - Action 5.4 : Aménagements de confort : 1 000 € HT dont 900 € HT d'autofinancement
 - Action 7.2 : Animation interne du programme ½ tps TR : 35 000 € HT dont 8 000 € HT d'autofinancement
- Approuve l'engagement des actions du programme Bords de Loire en Roannais pour l'année 2017 d'un montant total de 387 850 € HT.
 - Autorise M. le Président à solliciter, pour l'année 2017, des subventions auprès des différents partenaires financeurs et dire que les dépenses seront prélevées sur les crédits ouverts à cet effet au budget principal en 2017.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20161227-N2016-199-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/12/2016

Publication : 27/12/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

L'an deux mil SEIZE
Le 15 Décembre à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 décembre 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 34 Nombre de votants : 36

Excusés : Mme DESBOIS Martine, M LOMBARD Jean-Marc, M CROZET Yves (remplacé par Mme ODIN Catherine), Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : M LOMBARD Jean-Marc à M MATRAY Jean-Luc, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2016/200

OBJET : TARIFS 2017 SPANC

M. le Vice-Président en charge de l'assainissement non collectif propose la reconduite des tarifs des différents contrôles pour l'année à venir.

Type d'installation	Type de contrôle	Coût unitaire
Neuve et à réhabiliter	Contrôle de conception/implantation	110 €
	Contrôle de bonne exécution	57 €
	Contre-visite de bonne exécution	57 €
Existante	Diagnostic de bon fonctionnement	94 €
	Contrôle périodique	94 €
	Diagnostic de mutation (vente)	94 €

PENALITES	
Non respect du contrôle de conception/implantation	110 €
Non respect du contrôle de bonne exécution	57 €
Non respect du diagnostic de l'existant	188 €
Non respect du contrôle périodique	188 €

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Maintient des tarifs pour 2017 pour le SPANC tels que détaillés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Delibération rendue exécutoire par publication à compter
du 21 DEC. 2016
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
Le Président de la Communauté
de Communes

Accusé certifié exécutoire
M. René VALORGE
Réception par le préfet : 21/12/2016
Publication : 21/12/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE
Le 15 Décembre à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 décembre 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUJELET Isabelle, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 34

Nombre de votants : 36

Excusés : Mme DESBOIS Martine, M LOMBARD Jean-Marc, M CROZET Yves (remplacé par Mme ODIN Catherine), Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : M LOMBARD Jean-Marc à M MATRAY Jean-Luc, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2016/201

OBJET : TARIFS POUR LA VALORISATION DES BOUES 2017

M. le Vice-président en charge de l'environnement rappelle le choix de tarifs pour 2015 et 2016 : part fixe = 9,1 € part variable 0,1929 €. Une analyse a été faite afin d'étudier une nouvelle proposition d'ajustement à la baisse pour 2017 afin de prendre en considération un excédent prévisionnel en fin d'exercice 2016. Il est donc proposé de revoir la redevance boues sur l'exercice 2017 comme suit : 8,5 € de part fixe et 0,19 € le m3 de part variable.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré par 35 voix pour et une abstention, le Conseil Communautaire :

- Valide le tarif 2017 suivant part fixe = 8.5 € part variable 0,19 € le m3.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du 21 DEC. 2016

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20161221-N2016-201-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2016

Publication : 21/12/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 15 Décembre à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 8 décembre 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 34

Nombre de votants : 36

Excusés : Mme DESBOIS Martine, M LOMBARD Jean-Marc, M CROZET Yves (remplacé par Mme ODIN Catherine), Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : M LOMBARD Jean-Marc à M MATRAY Jean-Luc, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2016/202

OBJET : CHOIX DU PRESTATAIRE POUR L'ETUDE PREALABLE AUX TRANSFERTS DE COMPETENCES EAU ET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Vice-Président en charge de l'environnement explique que le Conseil Communautaire avait délibéré préalablement pour lancer la consultation à savoir :

Un marché à tranches conditionnelles comportant une tranche ferme et une tranche conditionnelle.

La tranche ferme de l'étude doit permettre de :

- Caractériser les services existants (états de lieux détaillé et diagnostic)
- Définir la qualité de service attendue pour tous les services
- Évaluer la qualité actuelle des services au regard du service type attendu
- Définir, pour chaque service existant, les améliorations et les aménagements à réaliser ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif de qualité du service type attendu et mesurer leur impact sur le prix du service
- Évaluer pour 2 à 3 scénarios de transfert :
 - Les conséquences techniques, financières, humaines et juridiques pour les collectivités, pour atteindre l'objectif de qualité du service type attendu
 - L'impact du transfert sur le prix du service
 - Proposer un calendrier détaillé de mise en œuvre

L'objectif de la **tranche conditionnelle** est d'accompagner les structures gestionnaires et le maître d'ouvrage dans la mise en œuvre effective des compétences.

Le bureau d'étude doit s'appuyer sur les instances communautaires déjà constituées pour simplifier, conforter et valider sa méthodologie, ses propositions et son travail. Le cahier des charges précise ainsi les instances de travail au sein de Charlieu Belmont Communauté (groupe projet Loi NOTRé, la commission mutualisation, l'Assemblée des Maires, la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées et le Conseil...).

Cette étude est le préalable nécessaire au transfert de compétences eau et assainissement et sera complétée ultérieurement par un schéma directeur d'eau intercommunal et un schéma directeur d'assainissement intercommunal.

Le résultat de la consultation après analyse des offres donne l'offre du bureau d'études SECUNDO comme mieux-disante pour un montant total de 88 990 € HT décomposé comme suit :

Tranche ferme : Phase 1 = collecte des données et état des lieux = 66 310 € HT
Phase 2 = diagnostic et perspectives = 13 420 € HT
Phase 3 = étude du transfert de compétence = 4 280 € HT

Tranche conditionnelle : Phase 4 = accompagnement dans la mise en œuvre du transfert = 4 920 € HT

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Autorise le Président à retenir l'offre de SECUNDO pour un montant total (tranches ferme et conditionnelle) de 88 990 € HT.
- Dit que la dépense sera prévue au budget principal.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....

27 DEC 2016
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20161227-N2016-202-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/12/2016

Publication : 27/12/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 15 Décembre à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 8 décembre 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 34

Nombre de votants : 36

Excusés : Mme DESBOIS Martine, M LOMBARD Jean-Marc, M CROZET Yves (remplacé par Mme ODIN Catherine), Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : M LOMBARD Jean-Marc à M MATRAY Jean-Luc, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2016/203

OBJET : NOUVELLE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT COMMUNAL DE ST GERMAIN LA MONTAGNE

M. le Vice-président en charge de la mutualisation rappelle qu'au 1^{er} janvier 2016, une convention de mise à disposition (modifiée au 1^{er} avril 2016) d'un agent de St Germain la Montagne pour le service déchets ménagers avait été validée. Considérant l'utilité de cette mise à disposition pour le bon fonctionnement du service, il y a lieu de la renouveler aux mêmes conditions (remboursement selon le coût horaire).

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Autorise M. le Président à signer la convention de mise à disposition d'un agent avec la commune de St Germain la Montagne à compter du 1^{er} janvier 2017 et pour 1 an.
- Dit que la dépense est prévue au budget déchets ménagers.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter

du **29 DEC. 2016**

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20161229-N2016-203-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/12/2016

Publication : 29/12/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 15 Décembre à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 décembre 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUJELET Isabelle, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 34

Nombre de votants : 36

Excusés : Mme DESBOIS Martine, M LOMBARD Jean-Marc, M CROZET Yves (remplacé par Mme ODIN Catherine), Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : M LOMBARD Jean-Marc à M MATRAY Jean-Luc, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2016/204

OBJET : RENOUELEMENT CONVENTION AVEC L'ETABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL (ESAT) DE CHARLIEU

M. le Vice-président en charge des déchets ménagers rappelle que le Conseil Communautaire avait validé pour 2016 le projet de convention entre la Communauté de Communes et l'ESAT ADAPEI de la Loire qui prévoyait la mise à disposition d'un poste de travail entre le 22 février et le 31 décembre 2016. Les missions dévolues concernent le service déchets ménagers (déchetterie, plateforme, encombrants, PAV). La contrepartie du travail est fixée à 9,79 € HT de l'heure. Un avenant est utile à chaque prestation. Le recours à ces prestations a été effectif notamment cette fin d'année, il y a lieu de renouveler cette convention pour l'année 2017 et ce dans les mêmes conditions.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Autorise M. le Président à signer la convention avec l'ESAT ADAPEI de la Loire pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2017.
- Dit que le Président reçoit délégation pour valider les conventions particulières de missions.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du... ~~22-12-16~~ 22-12-16

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes
M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20161222-N2016-204-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2016

Publication : 22/12/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE
Le 15 Décembre à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 décembre 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 34

Nombre de votants : 36

Excusés : Mme DESBOIS Martine, M LOMBARD Jean-Marc, M CROZET Yves (remplacé par Mme ODIN Catherine), Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : M LOMBARD Jean-Marc à M MATRAY Jean-Luc, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2016/205

OBJET : TARIFICATION 2017 ACCUEIL DE LOISIRS, SEJOUR

Madame la Vice-Présidente propose aux membres du Conseil Communautaire de revoir la grille des tarifs de l'accueil de loisirs intercommunal pour l'année 2017. Celle-ci est présentée dans son intégralité aux conseillers communautaires.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Fixe les tarifs 2017 de l'accueil de loisirs, des séjours, activités passerelles et activités spécifiques comme indiqués dans l'annexe jointe à la délibération.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**22 DEC. 2016**

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20161222-N2016-205-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2016

Publication : 22/12/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE
Le 15 Décembre à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 décembre 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 34

Nombre de votants : 36

Excusés : Mme DESBOIS Martine, M LOMBARD Jean-Marc, M CROZET Yves (remplacé par Mme ODIN Catherine), Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : M LOMBARD Jean-Marc à M MATRAY Jean-Luc, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2016/206

OBJET : VALIDATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA LUDOTHEQUE ET TARIF POUR L'ANNEE 2017

Madame la Vice-Présidente en charge des services à la personne présente les modifications du règlement intérieur de la ludothèque intercommunale pour le prêt de jeux et propose de valider le tarif unique de 40 € pour une adhésion d'une année et ce par entité.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Approuve les modifications du règlement intérieur annexé à la délibération.
- Valide le tarif unique à 40 € pour une année.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du... **22.12.16**

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20161222-N2016-206-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2016

Publication : 22/12/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE
Le 15 Décembre à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 décembre 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 34

Nombre de votants : 36

Excusés : Mme DESBOIS Martine, M LOMBARD Jean-Marc, M CROZET Yves (remplacé par Mme ODIN Catherine), Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : M LOMBARD Jean-Marc à M MATRAY Jean-Luc, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2016/207

OBJET : RENOUELEMENT D'UN CONTRAT CUI

Monsieur le Président informe le Conseil que le contrat CUI de Madame Marion NEEL du service enfance jeunesse arrive à terme le 10 janvier 2017 et qu'il peut être renouveler à hauteur de 26 H pour une durée d'un an.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Approuve le renouvellement du contrat CUI de Marion NEEL à hauteur de 26 H pour 1 an.
- Dit que la dépense est prévue au budget enfance jeunesse

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**27 DEC. 2016**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20161227-N2016-207-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/12/2016

Publication : 27/12/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 15 Décembre à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 décembre 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 34

Nombre de votants : 36

Excusés : Mme DESBOIS Martine, M LOMBARD Jean-Marc, M CROZET Yves (remplacé par Mme ODIN Catherine), Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : M LOMBARD Jean-Marc à M MATRAY Jean-Luc, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2016/208

OBJET : CONVENTION POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL AVEC LA COMMUNE DE BELMONT DE LA LOIRE

Madame la Vice-présidente en charge des services à la population rappelle que comme chaque année une convention de mise à disposition des bus communaux (23 et 30 places) avec le chauffeur de Belmont de la Loire est à renouveler.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Autorise M. le Président à signer la convention de mise à disposition des bus et agents communaux avec la commune de Belmont de la Loire à compter du 1^{er} janvier 2017 et pour un an (annexée).
- Dit que la dépense sera prévue au budget enfance jeunesse

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du 28 DEC. 2016

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20161228-N2016-208-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/12/2016

Publication : 28/12/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE
Le 15 Décembre à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 décembre 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 34

Nombre de votants : 36

Excusés : Mme DESBOIS Martine, M LOMBARD Jean-Marc, M CROZET Yves (remplacé par Mme ODIN Catherine), Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : M LOMBARD Jean-Marc à M MATRAY Jean-Luc, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2016/209

OBJET : PRET DU VEHICULE INTERCOMMUNAL 9 PLACES

Mme la Vice-présidente en charge des services à la population rappelle que pour 2016 un projet de convention a été validé par le Conseil Communautaire, il avait pour objet la mise à disposition du véhicule 9 places de la Communauté de Communes, pour des sorties ponctuelles organisées par une structure d'accueil enfance ou jeunesse financée par la Communauté de Communes.

Le montant de la mise à disposition est évalué à :

- 0,32 € du km
- 0,10 € du km pour l'amortissement du véhicule
- 1,35 € par litre pour une consommation de 7 litres pour 100 km pour le carburant

Une facture annuelle est alors établie par la Communauté de Communes. Si la structure met du carburant dans le véhicule, le montant est déduit de la facture sur présentation d'un justificatif.
Bien que peu utilisé en 2016 ce dispositif pourrait être reconduit sur 2017.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Autorise le Président à conventionner avec les structures demandeuses sur la base d'une convention type à compter du 1^{er} janvier 2017 et pour un an.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du 12.0.DEC. 2016

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20161227-N2016-209-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/12/2016

Publication : 27/12/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE
Le 15 Décembre à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 décembre 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAU René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 34

Nombre de votants : 36

Excusés : Mme DESBOIS Martine, M LOMBARD Jean-Marc, M CROZET Yves (remplacé par Mme ODIN Catherine), Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : M LOMBARD Jean-Marc à M MATRAY Jean-Luc, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2016/210

OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LE POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNES (PAEJ)

Mme la Vice-présidente en charge des services à la population présente le bilan d'activités et le bilan financier provisoire pour 2016 du PAEJ porté par la MJC de Charlieu :

Bilan de l'année scolaire 2015/2016

De septembre 2015 à Juillet 2016 : 44 jeunes lors de 133 rendez-vous, et 11 parents lors de 11 rendez-vous.
+ rencontre dans les établissements scolaires et structures d'éducation populaire : 207 jeunes de 12 à 19 ans.

Bilan début d'année scolaire 2016/2017

De septembre à Novembre 2016 : 22 jeunes lors de 37 rendez-vous.
+ rencontres dans les établissements scolaires et structures d'éducation populaire : 203 jeunes de 12 à 19 ans.

Bilan de janvier à Novembre 2016

De janvier 2016 à Novembre 2016, le PAEJ a reçu : 48 jeunes lors de 142 rendez-vous.
+ rencontres dans les établissements scolaires et structures d'éducation populaire : 410 jeunes de 12 à 19 ans.

La structure a élargi son champ d'intervention et l'activité du « cocon » se développe également.

Comme conseillé à la MJC, des demandes de financements complémentaires ont été sollicitées : l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Crédit Mutuel vont apporter leur soutien en 2017. Néanmoins pour 2016 la structure devra faire face à un déficit financier c'est pourquoi elle sollicite une aide exceptionnelle de 2 500 €.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Accorde une aide exceptionnelle de 2 500 € à la MJC de Charlieu destinée au PAEJ.
- Dit que la dépense sera prévue au budget enfance jeunesse

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du... 22/12/16

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
M René VALORGE

042-200035202-20161222-N2016-210-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2016

Publication : 22/12/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE
Le 15 Décembre à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 décembre 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 34

Nombre de votants : 36

Excusés : Mme DESBOIS Martine, M LOMBARD Jean-Marc, M CROZET Yves (remplacé par Mme ODIN Catherine), Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : M LOMBARD Jean-Marc à M MATRAY Jean-Luc, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2016/211

OBJET : MISE A DISPOSITION D'UN AGENT COMMUNAL DE VILLERS POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL

Mme la Vice-présidente en charge des services à la population informe le Conseil Communautaire que la Commune de Villers vient de recruter depuis peu un agent qui intervenait auparavant pour des missions contractuelles au service enfance jeunesse. Afin de poursuivre cette collaboration et dans un souci de mutualisation une convention de mise à disposition avec la commune de Villers pourrait être validée pour les heures qu'elle pourrait encore effectuer pour la Communauté.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Autorise M. le Président à signer une convention de mise à disposition d'un agent communal avec la commune de Villers pour l'année 2017 ;
- Dit que la dépense sera prévue au budget enfance jeunesse

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du... 09 JAN. 2017

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20170109-N2016-211-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/01/2017

Publication : 09/01/2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 15 Décembre à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 décembre 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 34

Nombre de votants : 36

Excusés : Mme DESBOIS Martine, M LOMBARD Jean-Marc, M CROZET Yves (remplacé par Mme ODIN Catherine), Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : M LOMBARD Jean-Marc à M MATRAY Jean-Luc, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2016/212

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 3 DU BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Vice-Président en charge des finances présente aux conseillers communautaires le projet de décision modificative n°3 du budget principal :

INVESTISSEMENT							
dépenses				recettes			
OP 18	2318	Médiathèque	- 127 720,00 €	OP 18	1341	Médiathèque - DETR	- 11 700,00 €
OP 18	2317	Médiathèque	76 420,00 €	OP 18	13241	Médiathèque - Participation Ville de Charlieu	- 39 600,00 €
	458101	Opération sous mandat	51 300,00 €		458201	Opération sous mandat (DETR)	11 205,00 €
					458201	Opération sous mandat (participation Ville Charlieu)	40 095,00 €
Total			0,00 €	Total			- €

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Approuve la décision modificative n°3 du budget principal telle que présentée ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du 16 JAN. 2017
Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20170116-N2016-212-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/01/2017

Publication : 16/01/2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE
Le 15 Décembre à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 décembre 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 34

Nombre de votants : 36

Excusés : Mme DESBOIS Martine, M LOMBARD Jean-Marc, M CROZET Yves (remplacé par Mme ODIN Catherine), Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : M LOMBARD Jean-Marc à M MATRAY Jean-Luc, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2016/213

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 3 DU BUDGET OM PAYS DE CHARLIEU

Monsieur le Vice-Président en charge des finances présente aux conseillers communautaires le projet de décision modificative n°3 du budget OM Pays de Charlieu :

FONCTIONNEMENT							
dépenses				recettes			
Chap. 11	6063	Fournitures d'entretien	- 250,00 €	Chap. 042	777	Amortissement vte composteurs	324,00 €
Chap. 12	6218	Autre personnel extérieur	250,00 €	Chap. 70	7087	Rbt de frais	- 324,00 €
Total			0,00 €	Total			- €

INVESTISSEMENT							
dépenses				recettes			
OP 10	2188	Autres immobilisations corp.	- 324,00 €				
Chap. 040	13918	Amortissement vte composteurs	324,00 €				
Chap. 041	2313	Intégration travaux	42 304,03 €	Chap. 041	2318	Intégration travaux	42 304,03 €
Total			42 304,03 €	Total			42 304,03 €

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Approuve la décision modificative n° 3 du budget OM Pays de Charlieu telle que présentée ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du... 16 JAN. 2017
Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
M. René VALORGE

042-200035202-20170116-N2016-213A-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/01/2017

Publication : 16/01/2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 15 Décembre à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 8 décembre 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 34

Nombre de votants : 36

Excusés : Mme DESBOIS Martine, M LOMBARD Jean-Marc, M CROZET Yves (remplacé par Mme ODIN Catherine), Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : M LOMBARD Jean-Marc à M MATRAY Jean-Luc, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2016/214

OBJET : VALIDATION DES TRANSFERTS DE CHARGES ENTRE BUDGETS

Considérant l'imputation comptable initiale de certaines dépenses telles les traitements, les frais annexes, les participations à certaines actions, M. le Vice-président en charge des finances soumet à la validation du Conseil Communautaire les écritures suivantes, elles correspondent à ce qui avait été prévu lors de l'élaboration des budgets :

BUDGET PRINCIPAL

MANDATS

6532-020	Remboursement frais de mission SPANC - transfert de compétence eau et assainissement	TP CHARLIEU	400,00 €
65548-020	Participation 2016 au Budget ADS	TP CHARLIEU	8 646,00 €

TITRES

70872-020	Rbt du Budget EJ - Ménage + Sandrine + Séverine - 2016	TP CHARLIEU	18 252,94 €
70872-020	Rbt du Budget DM CHARLIEU - pour personnel affecté	TP CHARLIEU	27 450,00 €
70872-020	Rbt du Budget SPANC - pour eau et énergie	TP CHARLIEU	400,00 €
70872-020	Rbt du Budget SPANC - pour fournitures adm	TP CHARLIEU	500,00 €
70872-020	Rbt du Budget ADS - eau, énergie	TP CHARLIEU	500,00 €
70872-020	Rbt du Budget ADS - fournitures administratives	TP CHARLIEU	500,00 €
70872-020	Rbt du Budget ADS - frais télécommunication	TP CHARLIEU	250,00 €
70872-020	Rbt du Budget SCOT - pour fournitures adm	TP CHARLIEU	450,00 €
70872-020	Rbt du Budget SCOT- pour personnel affecté	TP CHARLIEU	17 588,87 €

BUDGET ENFANCE JEUNESSE

MANDATS

6215-01	Frais de ménage (Sylvie, Laurence) + Sandrine + Séverine - année 2016 - Rbt au Budget Principal	TP CHARLIEU	18 252,94 €
---------	---	-------------	-------------

BUDGET SPANC

MANDATS

6061	Fournitures eau et électricité - Rbt au Budget Principal	TP CHARLIEU	400,00 €
6064	Fournitures administratives - Rbt au Budget Principal	TP CHARLIEU	500,00 €

TITRES

7087	Rbt du Budget ADS - pour personnel affecté	TP CHARLIEU	10 532,92 €
7087	Rbt du Budget ADS - pour eau, énergie	TP CHARLIEU	300,00 €
7087	Rbt du Budget BOUES - pour personnel affecté	TP CHARLIEU	13 646,70 €
7087	Rbt du Budget BOUES - pour eau, énergie	TP CHARLIEU	100,00 €
7087	Remboursement frais de mission Budget principal - transfert de compétence eau et assainissement	TP CHARLIEU	400,00 €

BUDGET BOUES

MANDATS

6061-01	Fournitures eau et électricité - Rbt au Budget SPANC	TP CHARLIEU	100,00 €
6215-01	Personnel affecté (Nicolas) - Rbt au Budget Spanc	TP CHARLIEU	13 646,70 €

BUDGET DM CHARLIEU

MANDATS

6215-01	Personnel affecté Cédric BASSI sur 2016 (80% puis 100%) - Rbt au Budget Principal	TP CHARLIEU	27 450,00 €
---------	---	-------------	-------------

TITRES

7087-06	Rbt du Budget ADS - Personnel affecté (Franck)	TP CHARLIEU	3 428,55 €
---------	--	-------------	------------

BUDGET SCOT

MANDATS

6064-01	Fournitures administratives - Rbt au Budget Principal	TP CHARLIEU	450,00 €
6215-01	Personnel affecté - Rbt au Budget Principal	TP CHARLIEU	17 588,87 €

BUDGET ADS

MANDATS

60612-01	Eau, énergie - Rbt au Budget SPANC	TP CHARLIEU	300,00 €
6215-01	Personnel affecté - Rbt au Budget SPANC	TP CHARLIEU	10 532,92 €
6215-01	Personnel affecté - Rbt au Budget DM CHARLIEU	TP CHARLIEU	3 428,55 €
60612-01	Eau, énergie - Rbt au Budget Principal	TP CHARLIEU	500,00 €
6064-01	Fournitures administratif - Rbt au Budget Principal	TP CHARLIEU	500,00 €
6262-01	Frais Télécommunication - Rbt au Budget Principal	TP CHARLIEU	250,00 €

TITRES

74751-01	Participation Communautaire 2016	TP CHARLIEU	8 646,00 €
----------	----------------------------------	-------------	------------

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Approuve les transferts financiers entre budgets tels que présentés ci-dessus.
- Dit que les dépenses et les recettes devront être imputées aux budgets tels que définis plus haut.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du... 21 DEC. 2016
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20161221-N2016-214-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2016
Publication : 21/12/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 15 Décembre à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 décembre 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 33

Nombre de votants : 35

Excusés : Mme DESBOIS Martine, M LOMBARD Jean-Marc, M CROZET Yves (remplacé par Mme ODIN Catherine), Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : M LOMBARD Jean-Marc à M MATRAY Jean-Luc, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2016/215

(annule et remplace la délibération N°2016/154)

OBJET : AVIS PLU DE SEVELINGES

Monsieur le Vice-Président en charge de l'urbanisme, explique que le PLU de la commune de Sevelinges a été approuvé par délibération le 14 avril 2011. La commune a décidé de réaliser une modification simplifiée du document. La commune avait inscrit dans son document d'urbanisme une réserve foncière sur des parcelles dans le but de construire une extension des équipements scolaires en construisant une salle d'évolution. Le projet ayant été déplacé et la construction étant achevée, il est nécessaire de lever l'emplacement réservé sur les 3 parcelles, celui-ci n'ayant plus de raison d'être.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Rend un avis favorable sur le PLU de la commune de Sevelinges.
- Dit que l'avis sera communiqué à M. le Maire de Sevelinges.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**27 DEC. 2016**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20161227-N2016-215-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/12/2016

Publication : 27/12/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 15 Décembre à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 décembre 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 32

Nombre de votants : 33

Excusés : Mme DESBOIS Martine, M LOMBARD Jean-Marc, M CROZET Yves (remplacé par Mme ODIN Catherine), Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : M LOMBARD Jean-Marc à M MATRAY Jean-Luc, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2016/216

OBJET : AVIS SUR LA MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLU DE BELMONT DE LA LOIRE

Monsieur le Vice-Président en charge de l'urbanisme, explique que le PLU de la commune de Belmont de la Loire est en révision depuis le 29/12/2010.

Ce nouveau document d'urbanisme devrait être arrêté dans le premier semestre 2017.

La présente modification simplifiée est relative à la suppression de l'emprise au sol de l'emplacement réservé N°2. Suite à l'approbation du PLU en 2004, et en raison de l'évolution des projets urbains, la commune a constaté l'absence d'intérêt à conserver cet emplacement réservé dans la mesure où le projet qui l'avait motivé ne sera pas réalisé. Il devait permettre l'agrandissement de l'école publique.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Rend un avis favorable sur le PLU de la commune de de Belmont de la Loire.
- Dit que l'avis sera communiqué à M. le Maire de de Belmont de la Loire.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**17 DEC. 2016**

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20161227-N2016-216-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/12/2016

Publication : 27/12/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE
Le 15 Décembre à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 décembre 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 34 Nombre de votants : 36

Excusés : Mme DESBOIS Martine, M LOMBARD Jean-Marc, M CROZET Yves (remplacé par Mme ODIN Catherine), Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : M LOMBARD Jean-Marc à M MATRAY Jean-Luc, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2016/217

OBJET : AVIS SUR LA REVISION DU SCOT ROANNAIS

Comme prévu à l'article L 143-20 du code de l'urbanisme, le SCoT du Bassin de Vie du Sornin et donc Charlieu Belmont communauté doit émettre un avis sur l'arrêt du projet de révision du SCoT du Roannais en tant que « personnes publiques associées ».

Les principaux objectifs de cette révision ont été :

- Le renforcement du rôle intégrateur du SCoT (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux, Schéma Régional de Cohérence Ecologique...)
- La précision et l'adaptation du SCoT sur les thématiques environnementales (Trame verte, corridors, énergie renouvelable...)
- Et la promotion d'une gestion économe de l'espace

Lors du lancement de la révision de son document, le Syndicat du SCoT avait spécifié sa volonté de ne pas modifier les droits en foncier attribué par secteur lors de cette révision.

Les nouveaux documents du SCoT du SYndicat d'Etudes et de Programmation pour l'Aménagement du Roannais (SYEPAR) ont été modifiés afin de prendre en compte les nouveaux documents supra, les évolutions des périmètres intervenues en 2014, la préservation des ressources en eau, la préservation des espaces de biodiversité, l'adaptation au changement climatique.

Il a été également intégré une modification de la stratégie d'aménagement commercial en mettant en œuvre d'un DAAC (document d'aménagement artisanal et commercial)

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Rend un avis favorable sur le projet de révision du SCoT du SYEPAR.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du **27 DEC. 2016**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20161227-N2016-217-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/12/2016
Publication : 27/12/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE
Le 15 Décembre à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 décembre 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 34

Nombre de votants : 36

Excusés : Mme DESBOIS Martine, M LOMBARD Jean-Marc, M CROZET Yves (remplacé par Mme ODIN Catherine), Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : M LOMBARD Jean-Marc à M MATRAY Jean-Luc, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2016/218

OBJET : CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL POUR LES PERMANENCES D'INITIATIVE LOIRE

M le Vice-Président en charge de l'économie, explique que par délibération en date du 18 février 2016, le Conseil Communautaire a approuvé la convention d'occupation précaire au profit de l'association Initiative Loire pour l'occupation d'un local au sein du centre administratif de Charlieu-Belmont Communauté. Cette convention d'occupation précaire à titre gratuit arrivant à échéance au 31 décembre 2016, il est proposé de la renouveler dans les mêmes conditions et ce pour une durée d'1 an.

Il est demandé au Conseil Communautaire d'approuver la convention d'occupation précaire à titre gratuit à passer avec l'association Initiative Loire pour la période du 1^{er} janvier 2017 eu 31 décembre 2017.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Autorise M. le Président à signer une convention avec Initiative Loire pour l'année 2017.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du 28 DEC. 2016

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20161228-N2016-218-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/12/2016

Publication : 28/12/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE
Le 15 Décembre à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 décembre 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUJELET Isabelle, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 34

Nombre de votants : 36

Excusés : Mme DESBOIS Martine, M LOMBARD Jean-Marc, M CROZET Yves (remplacé par Mme ODIN Catherine), Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : M LOMBARD Jean-Marc à M MATRAY Jean-Luc, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2016/219

OBJET : CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LES TISSAGES DE CHARLIEU (LTC) A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2017

Monsieur le Vice-président en charge de l'économie rappelle que l'entreprise les Tissages de Charlieu occupe depuis le 1^{er} janvier 2008, un atelier d'une surface d'environ 660 m² dans un bâtiment de 1 480 m² situé rue HC Rouiller et Bd Thiers à Charlieu appartenant à la Communauté de Communes et abritant également ses locaux techniques.

Le bail commercial règlementant cette location arrivant à échéance au 31 décembre 2016, il conviendrait de prévoir la suite. Après un entretien avec Monsieur BOEL, dirigeant de l'entreprise LTC, il serait opportun de poursuivre cette location au 1^{er} janvier 2017 par une convention d'occupation précaire d'une durée maximum de 5 ans.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Approuve la convention d'occupation précaire à passer avec l'entreprise Les Tissages de Charlieu pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2021 (le loyer mensuel est de 792 euros TTC par mois et révision est prévue),
- Autorise M. le Président à signer cette convention.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du 28 DEC. 2016

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20161228-N2016-219-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/12/2016

Publication : 28/12/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

**L'an deux mil SEIZE
Le 15 Décembre à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 décembre 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 34

Nombre de votants : 36

Excusés : Mme DESBOIS Martine, M LOMBARD Jean-Marc, M CROZET Yves (remplacé par Mme ODIN Catherine), Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : M LOMBARD Jean-Marc à M MATRAY Jean-Luc, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2016/220

OBJET : RENONCEMENT AUX INDEXATIONS DE LOYERS DANS LE CADRE DU BAIL COMMERCIAL PASSE AVEC LES TISSAGES DE CHARLIEU

M. le Vice-président en charge du développement économique rappelle que l'entreprise les Tissages de Charlieu occupent depuis le 1^{er} janvier 2008, un atelier d'une surface d'environ 660 m² dans un bâtiment de 1 480 m² situé rue HC Rouiller et Bd Thiers à Charlieu. Le bail commercial réglementant cette location a été signé pour la période du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2016. Le montant du loyer était fixé à 792 euros TTC par mois. Pour des raisons de conjoncture économique difficile pour l'entreprise, il n'a pas été pratiqué de révision du loyer depuis 2009, date de la première révision prévue. Le bail commercial arrivant à échéance au 31 décembre 2016, il est demandé au Conseil Communautaire de renoncer au rappel de révision du loyer depuis le 1^{er} janvier 2009.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Renonce au rappel de révision du loyer depuis le 1^{er} janvier 2009 sur le bail avec l'entreprise les Tissages de Charlieu.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du 28 DEC. 2016

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20161228-N2016-220-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/12/2016

Publication : 28/12/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE****L'an deux mil SEIZE
Le 15 Décembre à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 décembre 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 34

Nombre de votants : 36

Excusés : Mme DESBOIS Martine, M LOMBARD Jean-Marc, M CROZET Yves (remplacé par Mme ODIN Catherine), Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : M LOMBARD Jean-Marc à M MATRAY Jean-Luc, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2016/221**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA MAISON MEDICALE DE
CHARLIEU**

M. le Président rappelle que le projet de maison médicale sur Charlieu avance puisque l'avant-projet définitif chiffré des travaux va être remis. Pour mémoire l'Agence Régionale de Santé avait émis un avis favorable sur le dossier lequel contenait le projet de santé des professionnels parties prenantes. D'ores et déjà Charlieu Belmont Communauté peut se positionner pour solliciter une subvention de la Région Auvergne Rhône-Alpes à hauteur de 200 000 € (sur un projet estimé, hors maîtrise d'œuvre, à 450 000 € HT + acquisition à 100 000 €).

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Autorise M. le Président à solliciter le financement de la Région Auvergne Rhône-Alpes à hauteur de 200 000 € pour le projet de maison médicale sur Charlieu.
- Dit que les dépenses et recettes liées à ce projet sont prévues en investissement au budget principal.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du 28 DEC. 2016

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20161228-N2016-221-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/12/2016

Publication : 28/12/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 15 Décembre à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 décembre 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUJELET Isabelle, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 34

Nombre de votants : 36

Excusés : Mme DESBOIS Martine, M LOMBARD Jean-Marc, M CROZET Yves (remplacé par Mme ODIN Catherine), Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : M LOMBARD Jean-Marc à M MATRAY Jean-Luc, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2016/222

OBJET : CHOIX DU PRESTATAIRE POUR LE CONTROLE DES EQUIPEMENTS SPORTIFS ET AIRES DE JEUX

M. le Vice-Président en charge de la mutualisation informe le Conseil Communautaire que la commission d'ouverture des plis s'est réuni le 12 décembre pour finaliser l'analyse des offres pour le choix du prestataire qui sera chargé du contrôle des équipements sportifs et aires de jeux (cadre de la commande groupée). A noter que 4 offres ont été reçues, et les critères retenus sont :

- la valeur technique de l'offre, pondérée à 30 %
- le prix de la prestation, pondérée à 70 %
- Valeur technique de l'offre : la note méthodologique est une pièce contractuelle du marché, à ce titre, les informations et dispositions renseignées dans ce document engagent contractuellement le titulaire quant au respect des moyens mis en œuvre pour l'exécution de ses prestations. La valeur technique sera appréciée en fonction de l'analyse de la note méthodologique dont les éléments seront notés comme tels :
 - Calendrier d'exécution des prestations : noté sur 5 points
 - Qualification professionnelle et références : notée sur 10 points
 - Modèle de rapport de vérification : noté sur 5 points
 - Rationalisation des déplacements et émission des Gaz à Effets de Serre : noté sur 10 points
- Valeur prix : pour appréhender le critère du prix de la prestation, il sera tenu compte du montant indiqué par le candidat dans le bordereau des prix unitaires valant détail quantitatif estimatif pour l'analyse des offres.

L'offre la mieux-disante est celle de la société Présance expertises qui propose le bordereau suivant :

Bordereau de prix unitaire complet

Désignation	PRESANCE EXPERTISES
<i>Cages de football fixes</i>	11,20 €
<i>Cages de football amovibles</i>	11,20 €
<i>Cages de handball fixes</i>	11,20 €
<i>Cages de handball amovibles</i>	11,20 €
<i>Paniers de basket-ball fixes</i>	9,80 €
<i>Paniers de basket-ball amovibles</i>	9,80 €
<i>Paniers de basket-ball relevables</i>	9,80 €
<i>Buts de rugby</i>	11,20 €
<i>Skate-parks</i>	29,70 €
<i>Murs d'escalade</i>	175,00 €
<i>Aires de jeux éléments simples</i>	9,70 €
<i>Aires de jeux intermédiaires</i>	10,30 €
<i>Aires de jeux complexes avec hauteur</i>	11,80 €
<i>Parcours de santé/parcours sportifs</i>	9,70 €
<i>Fixations des agrès de gymnastique</i>	12,40 €
<i>Agrès de gymnastique</i>	9,80 €
<i>Matériel amortissant</i>	12,40 €
<i>Terrains multisports</i>	29,80 €
<i>Poteaux de tennis</i>	9,80 €
<i>Poteaux de volleyball</i>	9,80 €
	415,60 €
	83,12 €
	498,72 €

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Retient l'entreprise PRESANCE EXPERTISES qui présente l'offre la mieux-disante et qui est proposée par la commission d'ouverture des plis après analyse et classement des offres.
- Autorise le Président à procéder aux démarches utiles dans le cadre du groupement de commande et notamment à signer le marché.

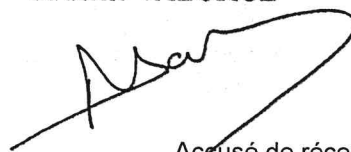
Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du 30 DEC. 2016

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20161230-N2016-222-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/12/2016
Publication : 30/12/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE
Le 15 Décembre à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 décembre 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUJELET Isabelle, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 34

Nombre de votants : 36

Excusés : Mme DESBOIS Martine, M LOMBARD Jean-Marc, M CROZET Yves (remplacé par Mme ODIN Catherine), Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : M LOMBARD Jean-Marc à M MATRAY Jean-Luc, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2016/223

OBJET : CONSULTATION POUR LA GESTION ELECTRONIQUE DES DOCUMENTS

M. le Vice-président en charge de la mutualisation informe le Conseil Communautaire que 5 collectivités se sont groupées pour cette consultation (Charlieu-Belmont Communauté, Chandon, Charlieu, Belmont de la Loire et Vougy), après réception de 3 offres et audition des candidats une analyse des offres est présentée au Conseil.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Valide l'offre d'Elan Bureautique pour une durée de 5 ans et pour un montant maximum de 23 233,20 € HT (offre de base PESV 2 264,80 € HT mensuels et option courrier + 122,42 € HT mensuels)
- Dit que la dépense sera prévue au budget principal en fonctionnement

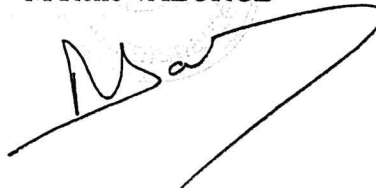
Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**3.12.2016**

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20161230-N2016-223-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/12/2016

Publication : 30/12/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 15 Décembre à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 8 décembre 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 34

Nombre de votants : 36

Excusés : Mme DESBOIS Martine, M LOMBARD Jean-Marc, M CROZET Yves (remplacé par Mme ODIN Catherine), Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : M LOMBARD Jean-Marc à M MATRAY Jean-Luc, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2016/224

OBJET : MAINTENANCE INFORMATIQUE 2017-2019

M. Vice-président en charge des finances et du patrimoine informe le Conseil Communautaire qu'après consultation, la société Performance propose la mise en place d'une infogérance du parc informatique intégré au marché de maintenance pour un coût de 11 400 € TTC/annuels (contrat sur 3 ans).

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

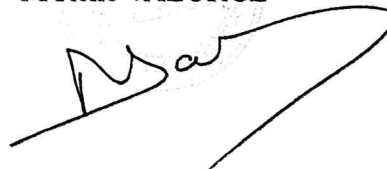
- Retient l'offre de Performance pour la maintenance du parc informatique avec un système infogérance au tarif annoncé ci-dessus (la maintenance annuelle sera payée au nombre d'heures effectives réalisé).

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du...**3.0 DEC. 2016**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20161230-N2016-224-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/12/2016

Publication : 30/12/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE
Le 15 Décembre à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 décembre 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUJELET Isabelle, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 34

Nombre de votants : 36

Excusés : Mme DESBOIS Martine, M LOMBARD Jean-Marc, M CROZET Yves (remplacé par Mme ODIN Catherine), Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : M LOMBARD Jean-Marc à M MATRAY Jean-Luc, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2016/225

OBJET : MOTION CONCERNANT L'OFFRE PUBLIQUE SCOLAIRE

M. le Président soumet au vote la motion portant réflexion de la Communauté de Communes et de ses communes membres au sujet de l'offre publique scolaire. Après un examen du texte celui-ci est soumis au vote.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré avec 35 voix pour et une abstention le Conseil Communautaire :

- Adopte la motion annexée à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du **28 DEC. 2016**
Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20161228-N2016-225-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/12/2016

Publication : 28/12/2016